Organisme : GNOSIA Eurl, 1 rue Emile Allier 30 000 NÎMES *Siret : 481 446 524 00037*
N° de déclaration d'organisme formateur 91 30 034 14 30, « l'enregistrement ne vaut pas agrément par l'Etat »

Évaluation des Pratiques Professionnelles dans les Troubles des Sons de la Parole (TSP). Classe virtuelle 2027

Résumé :
Dans ses recommandations de 2020 sur les Troubles du Neuro-Développement l'HAS recommande d'agir pour la formation des professionnels de santé en lien avec ces pathologies, notamment en les sensibilisant à la question des comorbidités entre les différentes TND et à l'intérêt de pratique pluri-professionnelles.
Par ailleurs les recommandations professionnelles européennes (CPLOL) préconisent une méthodologie d'intervention issue de la démarche Evidence-based Practice. Cette approche met l'accent sur le développement de l'expertise clinique grâce à l'appui des données issues de la littérature et à une démarche réflexive sur la pratique clinique, mais son appropriation pose encore problème aux orthophonistes.
Nous nous proposons de les accompagner dans l'intégration de cette méthodologie avec les patients porteurs de troubles des sons de la parole (Trouble développemental du langage), dans le cadre d'une démarche d'Évaluation des Pratiques Professionnelles.

Objectif :
L'objectif des réunions de travail type Staff-Groupes d'analyse des Pratiques est l'amélioration des pratiques. Dans le cas de cette formation cette amélioration reposera sur la nécessité de maintenir une veille sur la présence ou l'apparition de comorbidités et sur l'appropriation de la démarche EBP avec un suivi régulier en lien avec les problématiques cliniques choisies et rencontrées par les participants.

Public concerné :
- Orthophonistes
- Orthophonistes avec au moins un patient porteur de TSP.

Mode d'exercice :
- Libéral
- Salarié

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation l'orthophoniste saura :

- analyser sa pratique dans le cas des TSP au regard de la méthodologie EBP
- évaluer les patients porteurs de TSP dans un cadre EBP
- élaborer et proposer un projet thérapeutique conforme à la méthodologie EBP.

Méthode HAS : « staff d'une équipe médico-soignante, groupes d'analyse des pratiques ».

Modalité classe virtuelle via Zoom, travail en grand groupe et en sous-groupes.

Justification de la méthode et du format : des temps courts et réguliers à distance de la formation présentielle permettent aux orthophonistes d'expérimenter dans leur pratique clinique et de se

confronter à la mise en pratique. L'analyse de pratique permet de répondre aux problématiques rencontrées et de faire des rappels théoriques en lien avec leur expérience afin de développer leur expertise clinique.

Nombre d'heures prévues pour cette action : 4 sessions de 3 heures, soit un rythme de toutes les 6 semaines environ.

Effectif maximum : 15 personnes
Durée totale : 12 heures
Année de la première réalisation de la démarche : 2025

Description du programme en 5 étapes :

1. Sélection de dossiers ou situations cliniques pour des patients pris en charge au moment de la formation par l'apprenant, à partir de sa patientèle, en amont de la rencontre.
 - Existence d'un problème ou question restée dans réponse
2. Recherche bibliographique par l'apprenant
 - Recherche bibliographique réalisée pendant la réunion, individuellement, pour identifier et sélectionner des données de littérature scientifique en rapport avec les situations cliniques rencontrées et permettant d'apporter des réponses aux questions posées.
3. Présentation de situation clinique
 - Une présentation d'une situation clinique est réalisée par un participant. La présentation permet d'analyser collectivement la prise en charge et les problèmes rencontrés. Les réponses à apporter par le groupe sont issues des données de la littérature scientifique et professionnelle sélectionnées.
 - La réunion dure 3 heures et est facilitée par Maud CLAIR-BONAIMÉ qui anime la réunion. La facilitation permettra :
 - De créer une dynamique de groupe centrée sur les objectifs du programme, en veillant à répartir le temps de parole ;
 - De susciter une démarche réflexive active par l'ensemble du groupe autour des problèmes posés, des savoirs mobilisés, des données scientifiques, des obstacles à l'intégration de ces données ;
 - De favoriser les échanges et confrontations de pratiques ;
 - D'identifier les questions non résolues nécessitant un approfondissement de recherche bibliographique dont est chargé un participant volontaire ;
 - De décider les choix d'actions d'amélioration des pratiques et le suivi de leur mise en place (évaluation de leur appropriation, retour d'expérience, nouvelles actions à mettre en œuvre)

4. Mise en place d'actions d'amélioration et de modalité de suivi :
 - A l'issue de cette analyse, des actions d'amélioration et des modalités de suivi sont mises en place avec des critères d'atteinte.

- Les réunions se tiennent régulièrement tout au long de l'année afin d'assurer la pérennité de la démarche. La confidentialité des informations et des données personnelles des professionnels est garantie.

5. Retour sur les mises en action réalisées depuis la dernière session à partir d'auto-évaluation et évaluation collective basées sur les critères d'atteinte.

Document de déroulé pédagogique - Description de la démarche

Session 1

Temps 1 à réaliser 1 semaine avant la rencontre : envoi d'un questionnaire, à chaque participant afin de récolter les demandes et problématiques en lien avec les patients suivis actuellement.

Asynchrone – 15 min

Objectif : préparer la rencontre selon les demandes : organisation et répartition du temps selon les demandes formulées.

Temps 2 : rencontre virtuelle de 3 heures

6. Présentation du plan de la session et rappel des demandes et problématiques soulevées par la mise en action avec les patients, recueillies par le questionnaire.

Synchrone - 10 min

Objectif : organisation du temps selon la demande afin de cibler les échanges sur les objectifs demandés par les participants et choix d'une problématique.

7. Description d'une situation clinique en lien avec la problématique par un participant.

Synchrone - 20 min

Objectif : exposé et clarification de la problématique avec le contexte de la situation clinique, afin de susciter une démarche réflexive généralisable à d'autres patients et de proposer une démarche proactive de résolution de problème.

8. Recherche bibliographique (support de formation, base de données de recherche bibliographiques) en lien avec la situation clinique par les apprenants, individuellement

Synchrone – 30 min

Objectif : apport de nouvelles données scientifiques en lien avec les questions et problématiques rencontrées dans la situation clinique exposée.

9. Utilisation du groupe comme expert autour des questions soulevées par la situation clinique : apport d'éléments théoriques mis en pratique par le groupe (retour d'expériences), suggestions de données issues d'articles scientifiques.

10. Synchrone – 60 min

Objectif : faire appel à l'intelligence collective et les appropriations diverses des différents participants afin de susciter un lien avec les expériences vécues et les données théoriques qui sous-tendent la démarche pour développer l'expertise clinique de chacun.

11. Retour sur l'apport autour de cette situation clinique sur les situations cliniques des participants et échanges avec le groupe si question sur les mises en lien.

12. Synchrone – 25 min

Objectif : temps collectif de mise en lien avec les échanges réalisés sur la situation clinique initiale et les situations cliniques vécues par les participants.

13. Elaboration collective des mises en action à produire en lien avec la situation clinique et de leurs critères d'atteinte.

Synchrone – 30 min

Objectif : construction collective d'axes d'amélioration en lien avec la situation clinique initiale ainsi que les critères d'atteinte de ces objectifs d'amélioration

14. Clôture

Synchrone – 5 min

- Elaboration d'un compte rendu de séance avec les références bibliographiques, les axes d'amélioration et les critères d'atteinte des mises en action.

Session 2, 3, 4.

Pour la 2ème rencontre et les suivantes, la réunion débutera par une vérification de l'atteinte des critères élaborés en groupe à partir d'une situation clinique.

Dans le cas où la situation clinique serait rapidement résolue, une autre situation clinique pourrait être exposée selon le même déroulé, avec une adaptation des temps.

Chaque session de 3 heures sera organisée selon le même déroulé, 4 fois, soit environ toutes les 6 semaines.

Méthodes pédagogiques :
Formation en classes virtuelles :

- *Méthode du groupe d'analyse des pratiques : méthode adaptée à des professionnels n'exerçant pas fréquemment en équipe hospitalière ou d'institution, dispersés sur le territoire national. Le fait de limiter le champ des questionnements à une population spécifique (les troubles des sons de la parole – au sein des TND) permet de ne pas balayer un trop large spectre d'interventions et de se concentrer sur des situations cliniques majoritairement partagées par les participants.*
- *Méthodes interrogatives et expérientielles par l'analyse des pratiques selon les modalités définies par le groupe.*

Méthodes d'évaluation de la formation :
L'évaluation se fera en 2 étapes afin d'analyser les 4 niveaux d'impact de la formation (modèle de Kirkpatrick).

- *A chaque session seront fixés des axes d'amélioration de la pratique avec une méthodologie de vérification de l'atteinte de l'objectif. Cette vérification s'opérera en début de session suivante.*
- *En fin de formation un questionnaire d'évaluation de la formation sera présenté aux stagiaires sur les aspects logistiques, méthodologiques et pédagogiques de la formation. Il leur sera également demandé dans ce questionnaire l'impact attendu de l'action de formation sur leurs connaissances et sur leurs pratiques professionnelles à venir (impact réaction, impact changements comportementaux, impact résultats).*

Conception, moyens pédagogiques et techniques

La conception du programme est l'œuvre de Maud CLAIR BONAIMÉ, orthophoniste.
L'animation est faite par Maud CLAIR BONAIMÉ
Support technique par mail

Durée du programme

La durée totale du programme est de 12h : 4 sessions de 3 heures.
Nombre maximum de participants : 15.

Activité exonérée de TVA, conformément à l'article 261 du CGI (modifié par DÉCRET n°2015-608 du 3 juin 2015 - art. 1)

Renseignements et inscriptions :

Réservation et inscription en ligne sur le site www.gnosiaformations.fr
Lors de l'inscription un contrat vous sera adressé avec le règlement intérieur de l'organisme de formation.

GNOSIA www.gnosiaformations.fr
1 rue Emile Allier, 30000 NÎMES
06 47 96 80 82 contact@gnosiaformations.fr